

26/06/2014



**VIE CONSACRÉE** - À la fin de la semaine, les Sœurs de Notre-Dame de Charité, fondées en 1641 à Caen, vont fusionner avec les Sœurs du Bon Pasteur, nées d'une scission en 1835 à Angers, après deux siècles de routes parallèles. Comme elles, plusieurs congrégations féminines décident de se rapprocher, pour faire face à leur vieillissement et à la diminution de leurs effectifs, mais aussi pour retrouver un nouveau souffle.

« Notre crainte était d'être avalées, car nous étions dix fois moins nombreuses. Mais nous nous sommes dit que nous -avons quelque chose à nous apporter mutuellement. » Avec franchise, Sœur Marie-Françoise Le Brizaut, provinciale de France des Sœurs de Notre-Dame de Charité (NDC), évoque la réflexion qui a conduit sa congrégation à se rapprocher des Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur (BP).

Ainsi a été élaboré un programme sur trois années, consacrées successivement à l'histoire (2010), à la spiritualité (2011) et au charisme (2012), avec dix jours de formation intercongrégation et internationale « permettant de tout centrer sur le service des femmes méprisées, blessées, rejetées », précise Sœur Magdalena Franciscus, provinciale de France du Bon Pasteur. « Cela a permis aussi un chemin de réconciliation et de pardon, après ce qui a longtemps été perçu comme une trahison », ajoute Sœur Le -Brizaut, faisant allusion à la décision de fusionner les deux congrégations.

Mais c'est l'expression « chemin d'enrichissement » qui a été retenue par les Sœurs de Notre-Dame de Charité et les Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon -Pasteur (BP) pour dénommer le long parcours qui a préparé la fusion, officiellement célébrée ces 27 et 28 juin<sup>1</sup>.

Deux congrégations nées de « la même source », selon l'expression de Sœur Marie-Françoise Le Brizaut. À savoir, l'intuition fondatrice de saint Jean Eudes à Caen en 1641, pour offrir un refuge à des femmes en difficulté.

### **«Retisser des liens avec de la laine douce»**

«À cette époque, chaque monastère était autonome », poursuit Sœur Le Brizaut. Si bien qu'en 1835, sainte Marie-Euphrasie Pelletier, supérieure à Angers, crée, avec l'accord de Rome, un généralat pour réunir l'ensemble des couvents des NDC et mettre en commun leurs ressources afin de mieux répondre aux demandes de fondation à travers le monde. Ainsi est née la congrégation du Bon Pasteur, qui va connaître un développement rapide et rassembler jusqu'à 12 000 sœurs: elles sont encore aujourd'hui près de 4 000, tandis que Notre-Dame de Charité ne compte que 300 religieuses.

Pour ouvrir le nouveau chapitre de la vie des deux congrégations, les anciens statuts des NDC ont été dissous et d'autres réécrits, avec l'aval du Conseil d'État, permettant la fusion des deux congrégations sur le plan civil... et leur réunification sur le plan ecclésial.

«Tout cela fut complexe», insiste Sœur Franciscus, d'autant que la province de France du Bon Pasteur englobe la Belgique, les Pays-Bas et la Hongrie. Quelques communautés « mixtes » se sont déjà créées à Caen, Roubaix et Marquette (Nord), ainsi qu'à Rennes dans le cadre d'une maison-relais intergénérationnelle. Et les deux congrégations qui s'invitent mutuellement dans leurs chapitres provinciaux définissent désormais ensemble leurs objectifs pour l'avenir. « Nous ne souhaitons pas aller trop vite non plus », souligne Sœur Franciscus, qui parle de « retisser des liens avec de la laine douce ».

### **«Être plus nombreuses pour vivre une vraie vie apostolique»**

D'autres congrégations féminines sont engagées dans un semblable cheminement de fusion. C'est le cas des Sœurs de Sainte-Marthe de Périgueux, nées en 1642, qui ont officiellement choisi, en avril dernier, de devenir membres de la congrégation de la Charité de Sainte-Jeanne-Antide-Thouret.

C'est le cas aussi des Augustines de Notre-Dame de Paris (ANDP), dont les origines remontent au VII<sup>e</sup> siècle – et qui sont elles-mêmes nées en 1977 de l'union entre les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Paris et les Augustines du Précieux-Sang d'Arras –, et des Religieuses de l'Assomption (RA), fondée à Paris en 1839 par sainte Marie-Eugénie de Jésus.

«En 1994 déjà, au cours de notre chapitre général, nous exprimions le désir d'être plus nombreuses pour vivre une vraie vie apostolique et accompagner nos jeunes sœurs de Madagascar », raconte Sœur Danièle Duvillier, supérieure générale des ANDP. Mais c'est lors du chapitre de 2006 que la décision fut vraiment prise de demander à se rapprocher d'une « congrégation solide, de spiritualité augustinienne et de préférence francophone».

### **«La même règle, le même désir de vivre des expériences internationales»**

Après avoir exprimé, en mars 2008, leur demande aux Religieuses de l'Assomption, les Augustines ont reçu la réponse officielle de celles-ci, le Jeudi saint 2009. « Depuis, nous évoluons ensemble dans l'amitié », poursuit Sœur Duvillier en citant des immersions dans leurs communautés respectives, des invitations mutuelles à leurs chapitres, des rencontres lors des conseils généraux pléniers, la formation des Augustines malgaches en juniorat à Abidjan, avec les novices RA...

«Dans la motivation des Augustines, nous avons retrouvé la même règle, le même désir de vivre des expériences internationales», renchérit Sœur Martine Tapsoba, supérieure générale des Religieuses de l'Assomption.

Avant Noël 2014, chaque augustine sera consultée comme l'Église le demande, et ce n'est qu'après le dépouillement de cette consultation canonique qu'une dernière étape sera franchie lors du conseil général d'octobre 2015?: « Si nos deux congrégations sont bien d'accord, alors on enverra à Rome notre demande de décret de fusion », indique Sœur Tapsoba. Là encore, on insiste sur le facteur temps?: « pour que toutes craintes disparaissent ».

(1) Célébrations d'action de grâces le 27 juin à Caen (11 heures chez les sœurs NDC) et le 28 juin à Angers (10 h 30 chez les sœurs du Bon pasteur).

Claire Lesegetain

Source: la-croix.com, 24/6/14